

Le même certificat médical pour tous !

Écrit par FFBaD
Vendredi, 13 Juin 2014 08:51 -

À partir du 1er septembre, le certificat médical sera le même pour tous les licenciés pratiquants, quel que soit leur âge. Il n'y aura donc plus aucun "certificat de surclassement".

Lire l'info officielle complète sur : <http://www.ffbad.org/index.php?mduuseid=MjQ%3D&dsgtypi d=285&page=actu&actid=MjYw>